

FCP SECURITE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier par votre Conseil d'Administration du 13 Mai 2015, nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints, du fonds commun de placement « FCP SECURITE », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, couvrant la période allant du 01 Janvier 2016 au 31 Décembre 2016.

Responsabilité du Gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers qui font apparaître un actif net de **66.405.065 DT** et une valeur liquidative égale à **144,358 DT** par part, ont été arrêtés par le Gestionnaire qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et aux clauses contenues dans le règlement intérieur du « FCP SECURITE ». Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion :

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de « FCP SECURITE » arrêtée au 31 Décembre 2016, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques :

Suite à notre audit, nous estimons utile de vous faire part des points suivants, relatifs au choix d'investissement du fonds :

- 1- Conformément aux dispositions du paragraphe 2 du prospectus, le pourcentage d'emploi de l'actif net dans des valeurs mobilières composées de BTZC, doit être d'environ 60 %.
Au 31 Décembre 2016, l'actif net de « FCP SECURITE » est employé à raison de 68,95 % dans les valeurs mobilières sus-indiquées.
- 2- Conformément aux dispositions du paragraphe 2 du prospectus, le pourcentage d'emploi de l'actif net en actions cotées en bourse est d'environ 40 %.
Au 31 Décembre 2016, l'actif net de « FCP SECURITE » est employé à raison de 30,88 % dans des actions cotées en bourse.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 28 mars 2017

Le Commissaire aux Comptes :

FMBZ KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

BILAN

LIBELLE	NOTES	31/12/2016	31/12/2015
<u>ACTIFS</u>			-
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	66 295 496	67 304 744
a- Actions et valeurs assimilées		20 506 065	23 923 256
b- Bons de Trésor Zéro Coupons		45 789 432	43 381 488
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	230 355	98 220
a- Placements à terme		0	0
b- Disponibilités		230 355	98 220
Créances d'exploitations		0	0
Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIFS		66 525 852	67 402 964
<u>PASSIFS</u>		<u>120 786</u>	<u>122 020</u>
Opérateurs créditeurs	PA1	100 041	101 234
Autres créditeurs divers	PA2	20 745	20 786
<u>ACTIF NET</u>		<u>66 405 065</u>	<u>67 280 944</u>
Capital	CP1	63 684 569	64 631 676
Sommes distribuables		2 720 496	2 649 268
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	0
b- Résultat distribuables de l'exercice		2 735 868	2 649 268
c- Régul.Résultat distribuables de l'exercice		-15 372	0
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		66 525 852	67 402 964

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTES	Période du 01.01.16 au 31.12.16	Période du 01.01.15 au 31.12.15
Revenus du portefeuille-titres	PR1	3 207 060	3 108 727
a- Dividendes		799 117	852 557
b- Revenus des BTZ		2 407 943	2 256 170
Revenus des placements monétaires	PR2	3 755	26 332
Total des revenus des placements		3 210 815	3 135 059
Charges de gestion des placements	CH1	-393 860	-403 142
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		2 816 954	2 731 917
Autres produits		0	0
Autres charges	CH2	-81 087	-82 649
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 735 868	2 649 268
Régularisation du résultat d'exploitation		-15 372	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		2 720 496	2 649 268
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		15 372	0
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		3 390 763	359 251
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-1 812 691	-1 199 905
Frais de négociation de titres		-53 762	-77 762
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		4 260 176	1 730 852

VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE		Période du 01.01.16 au 31.12.16	Période du 01.01.15 au 31.12.15
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		<u>4 260 176</u>	<u>1 730 852</u>
a- Résultat d'exploitation		2 735 868	2 649 268
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		3 390 763	359 251
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-1 812 691	-1 199 905
d- Frais de négociation de titres		-53 762	-77 762
<u>Distributions de dividendes</u>		<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Transactions sur le capital</u>			
a- Souscriptions		2 886 410	4 008 780
- Capital		2 000 000	3 000 000
- Régularisation des sommes non distribuables		771 098	859 495
- Régularisation des sommes distribuables		115 312	149 285
b- Rachats		8 022 465	4 008 780
- Capital		6 000 000	3 000 000
- Régularisation des sommes non distribuables		2 278 366	859 495
- Régularisation des sommes distribuables		130 684	149 285
- Droits de sortie		-386 585	0
VARIATION DE L'ACTIF NET		-875 879	1 730 852
<u>ACTIF NET</u>			
a- Début d'exercice		67 280 944	65 550 092
b- Fin d'exercice		66 405 065	67 280 944
<u>NOMBRE DE PARTS</u>			
a- Début d'exercice		500 000	500 000
b- Fin d'exercice		460 000	500 000
VALEUR LIQUIDATIVE		144,358	134,561
TAUX DE RENDEMENT		7,281%	2,640%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT

FCP SECURITE est un Fonds Commun de Placement, de capitalisation de type mixte, régi par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Il a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier n° 30-2008 du 24 Octobre 2008.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du FCP SECURITE est assurée par la société BNA Capitaux.

La Banque Nationale Agricole était désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

Le capital du FCP a connu des variations en 2016, il s'élève à 46 000 000 DT(en nominal) et se décompose de 460 000 parts de 100 DT chacune.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2016 sont établis conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NCT 16, Présentation des états financiers des OPCVM et NCT 17, Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM.

3 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en bons de trésor et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2016, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours moyen pondéré en bourse à la date du 31/12/2016 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3- 3 Évaluation des bons de trésor zéro coupons

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en bons de trésor zéro coupons sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'ils font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2016, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des bons de trésor zéro coupons du FCP SECURITE.

En conséquence, les placements en bons de trésor zéro coupons ont été évalués, au 31 décembre 2016, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3- 4 Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 66.295.496 DT contre à 67.304.744 DT au 31/12/2015, et se détaille ainsi :

LIBELLE	Nbre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/16	Plus ou moins- Values potentielles	% de l'Actif Net	% de l'Actif	% du capital de l'émetteur
I- Actions		22 781 806	20 506 065	-2 275 741	30,88%	30,82%	
AL	2 640	743 922	361 416	-382 506	0,54%	0,54%	0,19%
AMEN BANK	16 667	561 665	403 475	-158 190	0,61%	0,61%	0,07%
ARTES	56 365	455 813	445 791	-10 022	0,67%	0,67%	0,15%
ATB	150 000	865 607	684 450	-181 157	1,03%	1,03%	0,15%
ATL	300 000	1 125 631	888 000	-237 631	1,34%	1,33%	1,20%
ATTIJ BANK	40 000	1 014 110	1 080 680	66 570	1,63%	1,62%	0,10%
ATTIJ LEASING	5 000	167 554	98 455	-69 099	0,15%	0,15%	0,24%
BH	50 000	876 582	904 900	28 318	1,36%	1,36%	0,15%
BIAT	6 000	531 433	531 666	234	0,80%	0,80%	0,04%
BNA	160 000	2 008 736	1 440 160	-568 576	2,17%	2,16%	0,50%
BT	120 000	1 004 129	937 680	-66 449	1,41%	1,41%	0,07%
CEREALIS	3 390	22 883	17 394	-5 488	0,03%	0,03%	0,07%
CIL	49 000	948 022	735 000	-213 022	1,11%	1,10%	0,98%
CITYCARS	30 000	385 559	468 300	82 741	0,71%	0,70%	0,22%
DELICE HOLDING	30 000	467 361	465 360	-2 001	0,70%	0,70%	0,05%
ESSOUKNA	44 225	231 098	170 355	-60 744	0,26%	0,26%	0,88%
NAKL	10 000	129 881	144 000	14 119	0,22%	0,22%	0,03%
OFFICEPLAST	29 355	98 266	90 208	-8 058	0,14%	0,14%	0,30%
SAH	20 000	215 602	271 160	55 558	0,41%	0,41%	0,05%
SALIM	25 000	706 201	1 000 000	293 799	1,51%	1,50%	0,94%
SFBT	248 720	4 868 711	4 720 954	-147 757	7,11%	7,10%	0,21%
SIMPAR	14 907	630 930	657 906	26 975	0,99%	0,99%	1,36%
SPHAX	5 000	50 000	5	-49 995	0,00%	0,00%	0,09%
STAR	7 000	1 089 846	839 986	-249 860	1,26%	1,26%	0,30%
TL	41 798	1 026 224	767 829	-258 394	1,16%	1,15%	0,46%
TUNISRE	261 786	2 374 041	2 197 955	-176 086	3,31%	3,30%	1,31%
UIB	10 000	182 000	182 980	980	0,28%	0,28%	0,03%
II - Titres émis par l'état (BTZC)		30 083 400	45 789 432	15 706 032	68,95%	68,83%	
BTZC 10/12/2018	56 100	30 083 400	45 789 432	15 706 032	68,95%	68,83%	
TOTAL		52 865 206	66 295 496	13 430 291	99,83%	99,65%	

Les entrées et sorties en portefeuille de l'exercice clos au 31 décembre 2016 se détaillent comme suit :

Entrées en portefeuille

Actions cotées et droits	5 635 615
Titres OPCVM	4 077 856
Détachement de Droits d'Attribution	1 750 291
Total en Dinars	11 463 762

Sorties de portefeuille

	Coût d'acquisition	Prix de cession	+/- Values réalisées
Actions cotées et droits	11 301 565	9 458 626	(1 842 939)
Titres OPCVM	5 219 859	5 250 106	30 247
Conversion Droits d'Attribution en actions	1 750 291	1 750 292	1
Total en Dinars	18 271 715	16 459 024	(1 812 691)

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 230.355 DT contre 98.220 DT au 31/12/2015 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015
- Disponibilités	346.440	123.258
- Sommes à régler	-116.085	-25.038
- Intérêt sur compte courant	0	0
Total	230.355	98.220

PA1 : Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 100.041 DT contre 101.234 DT au 31/12/2015, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015
- Gestionnaire	66.694	67.490
- Dépositaire	33.347	33.745
Total	100.041	101.234

PA2 : Note sur autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 20.745 DT contre 20.786 DT au 31/12/2015, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015
- CMF	5.625	5.665
- C.A.C	15.120	15.120
Total	20.745	20.786

CP1 : Note sur le capital**Capital au 31/12/2015**

- Montant en nominal	50.000.000
- Nombre de parts	500.000
- Nombre de porteurs de parts	15

Souscriptions réalisées

- Montant en nominal	2.000.000
- Nombre de parts	20.000
- Nombre de porteurs de parts	2

Rachats effectués

- Montant en nominal	6.000.000
- Nombre de parts	60.000
- Nombre de porteurs de parts	3

Capital au 31/12/2016

- Montant en nominal	46.000.000
- Nombre de parts	460.000
- Nombre de porteurs de parts	14

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de l'exercice au 01/01/2016	64 631 676	64 631 676
Souscriptions de l'exercice	2 000 000	2 000 000
Rachats de l'exercice	6 000 000	6 000 000
Autres mouvements	3 052 893	5 773 389
* Sommes distribuables des exercices antérieurs	2 649 268	2 649 268
* Régularisation des Sommes ND	-1 507 268	-1 507 268
* Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	3 390 763	3 390 763
* Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-1 812 691	-1 812 691
* Frais de négociation de titres et droits de sortie	332 822	332 822
* Sommes distribuables de l'exercice		2 720 496
Montant fin de l'exercice au 31/12/2016	63 684 569	66 405 065

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille titres s'élèvent au 31/12/2016 à 3.207.060 DT contre 3.108.727 DT au 31/12/2015 et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015
- Dividendes	799.117	852.557
- Revenus des BTZC	2.407.943	2.256.170
Total	3.207.060	3.108.727

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 3.755 DT contre 26.332 DT au 31/12/2015, et représente ce qui suit :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015
- Revenus des Placements à terme	0	19.648
- Intérêts des comptes de dépôt	3.755	6.684
Total	3.755	26.332

CH1 : Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 393.860 DT contre 403.142 DT au 31/12/2015, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015
- Rémunération du gestionnaire	262.574	268.762
- Rémunération du dépositaire	131.286	134.380
Total	393.860	403.142

CH2 : Note sur les autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 81.087 DT contre 82.649 DT au 31/12/2015, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015
- Rémunération du CAC	15.120	15.120
- Redevance CMF	65.641	67.188
- Charges diverses	326	341
Total	81.087	82.649

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Données par part et ratios pertinents

<i>Données par part</i>	2016	2015	2014	2013	2012
Revenus des placements	6,980	6,270	5,911	5,649	4,979
Charges de gestion des placements	-0,856	-0,806	-0,758	-0,734	-0,743
Revenus net des placements	6,124	5,464	5,153	4,914	4,235
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-0,176	-0,165	-0,157	-0,153	-0,155
Résultat d'exploitation (1)	5,948	5,299	4,996	4,761	4,081
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,033	0,000	0,000	0,000	0,000
Sommes distribuables de l'exercice	5,914	5,299	4,996	4,761	4,081
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	7,371	0,719	3,504	-2,945	-6,419
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-3,941	-2,400	0,216	-0,213	1,827
Frais de négociation de titres	-0,117	-0,156	-0,044	-0,028	-0,188
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	3,314	-1,837	3,676	-3,186	-4,779
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	9,261	3,462	8,672	1,576	-0,698
Droits d'entrée et droits de sortie	0,840	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	4,154	-1,837	3,676	-3,186	-4,779
Régularisation du résultat non distribuable	-0,271	0,000	0,000	0,000	0,000
Sommes non distribuables de l'exercice	3,883	-1,837	3,676	-3,186	-4,779
Valeur liquidative	144,358	134,561	131,100	122,428	120,853
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,60%	0,60%	0,60%	0,60%	0,60%
Autres charges / actif net moyen	0,12%	0,12%	0,12%	0,13%	0,12%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,17%	3,94%	3,95%	3,89%	3,30%
Actif net moyen	65 628 271	67 185 833	63 229 066	61 193 061	61 898 159

5- 2 Rémunération du gestionnaire

La gestion du FCP SECURITE est confiée à la société « BNA CAPITAUX ». Celle-ci se charge de l'exécution des ordres de bourse de FCP SECURITE et de la gestion administrative et financière du fonds. Une rémunération de 0,4% TTC/an, calculée sur la base de l'actif net du FCP SECURITE lui est accordée en contrepartie de ses services.

La commission de « BNA CAPITAUX » au 31/12/2016 s'élève à 262.574 DT.

5- 3 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la Banque Nationale Agricole « BNA ». Une rémunération est attribuée au dépositaire fixée à 0,2% TTC/an calculée sur la base de l'actif net.

La commission de la « BNA » au 31/12/2016 s'élève à 131.286 DT.